

REPUBLIQUE FRANCAISE

Commune **BOURBONNE LES BAINS**

DEPARTEMENT  
Haute-Marne

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Nombre de conseillers :**

|               |    |
|---------------|----|
| - en exercice | 19 |
| - présents    | 16 |
| - votants     | 19 |
| - absents     | 3  |

**OBJET**

Contrat de maintenance « Système et réseau » entre la Commune de Bourbonne Les Bains et QUIRIN SR EURL

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la mairie le 21 mars 2019 et que la convocation du Conseil avait été faite le 08 mars 2019

**Du 14 mars 2019**

L'an deux mille dix-neuf le jeudi 14 mars à 20h30

Le Conseil Municipal de la commune de BOURBONNE LES BAINS

Étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. André NOIROT, Maire

Étaient présents : André NOIROT, Elie PERRIOT, Emilie BEAU, Christian TROISGROS, Marie-France MERCIER, Christiane GOURLOT, Patrick BREYER, Bernadette CARBILLET, Jean-Marie DENIS, Antoine AARNINK, Catherine THIVET, Olivier LADRANGE, Delphine ANDRÉ, Lydia HUGUENOT, Damien CORNU, Dominique RICHARD BRICE

Procuration(s) : Amélie MOLTER à Marie-France MERCIER, Jean-Marie HUGUENIN à Olivier LADRANGE, Ludivine PERRIN DEROCHÉ à Lydia HUGUENOT

Était(ent) absent(s) excusé(s) : Amélie MOLTER, Jean-Marie HUGUENIN, Ludivine PERRIN DEROCHÉ

Un scrutin a eu lieu, Mme Catherine THIVET a été nommée pour remplir les fonctions de secrétaire.

Madame Catherine THIVET, Conseillère Municipale, présente un contrat de maintenance « Système et réseau » entre la Commune de Bourbonne les Bains et QUIRIN SR EURL. Celui-ci permet à la Commune de bénéficier de services dédiés au bon fonctionnement des systèmes et réseau de son installation informatique, à savoir :

- Assistance et support systèmes, réseaux et machines virtuelles
- Forfait annuel de jours d'interventions planifiées d'un technicien matériel et systèmes (2 jours)

Ce contrat est pour une durée d'un an, renouvelable une fois et le montant de celui-ci s'élève à 1 800.00 € (HT).

Madame Catherine THIVET, Conseillère Municipale, demande donc à l'assemblée de bien vouloir approuver ce contrat de maintenance et d'autoriser Monsieur le Maire à signer tous les documents afférents à ce dossier.

La présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Au registre sont les signatures

Pour extrait conforme

Bourbonne les Bains le 21 mars 2019

Le Maire  
  
Signature  
MAIRIE G.B. BOURBONNE LES BAINS  
Haute-Marne